

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 8 janvier 1973

La séance est ouverte à 2 heures.

AFFAIRES COURANTES

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES EN GÉNÉRAL

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION

[Traduction]

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le premier rapport du comité de sélection. Comme je voudrais en proposer l'adoption à l'appel des motions, permettez que j'en donne lecture. Il est très bref et se lit ainsi:

Votre comité recommande que le comité permanent des prévisions budgétaires en général soit composé des députés suivants: MM. Alexander, Balfour, Caouette (Charlevoix), Clermont, Comtois, Demers, Gauthier (Ottawa-Est), Grafftey, Langlois, Leblanc (Laurier), Lundrigan, Mather, McGrath, Orlikow, Poulin, Reilly, Roy (Laval) et Woolliams.

ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé) propose l'adoption du premier rapport du comité de sélection, présenté aujourd'hui.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

(La motion est adoptée.)

* * *

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (A)

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor) présente un message dont l'Orateur donne lecture à la Chambre et par lequel Son Excellence le Gouverneur général transmet le budget supplémentaire (A) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973.

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, conformément à l'article 59 du Règlement, je propose:

Que le budget supplémentaire (A), 1972-1973, déposé à la Chambre aujourd'hui, soit renvoyé au comité permanent des prévisions budgétaires en général.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, la motion ne peut certes pas être débattue; cependant, en guise de rappel au Règlement, je dirais que, tout en acceptant la motion, nous nous réservons le droit d'affirmer, lorsque les prévisions budgétaires seront étudiées par le comité, qu'elles comprennent des dépenses autorisées par le Gouverneur général. Nous acceptons la motion ici, mais nous nous réservons le droit, au besoin, de nous opposer à l'usage de mandats du Gouverneur général, qui représentent des paiements requis d'urgence pour le bien

commun; nous acceptons la motion mais sans renoncer à faire valoir notre droit plus tard.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'accepter ladite motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES DROITS D'ENTRÉE SUR LES PNEUS MICHELIN CANADIENS EXPORTÉS AUX É.-U.—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. J. Robert Howie (York-Sunbury): Monsieur l'Orateur, conformément aux dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande à la Chambre de m'autoriser à proposer une motion sur un sujet de nature urgente. Étant donné les vastes répercussions des droits imposés dernièrement par les autorités américaines sur les pneus Michelin fabriqués au Canada, ce qui soulève des questions quant à nos politiques d'expansion régionale, je propose, avec l'appui du député de Central Nova (M. MacKay):

Que le ministre de l'Industrie et du Commerce et celui de l'Expansion économique régionale se réunissent immédiatement avec leurs homologues américains pour s'assurer si les Américains peuvent annuler ces droits jusqu'à la tenue de pourparlers commerciaux entre nos deux pays.

M. l'Orateur: Les motions présentées aux termes de l'article 43 du Règlement exigent le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il unanimité?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas unanimité et la motion ne peut donc être maintenant proposée et débattue.

QUESTIONS ORALES

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES DROITS D'ENTRÉE SUR LES PNEUS MICHELIN CANADIENS EXPORTÉS AUX É.-U.

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Expansion économique régionale. Étant donné le fâcheux précédent que les autorités américaines ont créé en imposant sur les pneus Michelin un droit qui pourrait avoir des répercussions internationales et influencer directement sur les politiques canadiennes d'expansion régionales, le ministre voudrait-il maintenant nous dire s'il s'agit vraiment là d'un cas isolé comme il le disait?